

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
DEUXIEME ANNEE DE LICENCE – ECONOMIE APPLIQUEE
COURS : DROIT DES AFFAIRES

oooooooo

EXAMEN FINAL - SESSION DE FEVRIER 2018

Durée : 1h30mn

oooooooo

Professeurs : Dr. Ludovic GUEDJE/Emmanuel HOUENOU

I - Répondez aux questions suivantes.

- 1- Définir la notion d'acte de commerce par nature et donnez-en deux (2)
- 2- Qu'est-ce qu'un acte mixte ?
- 3- Citez les obligations qu'impose le statut de commerçant ?
- 4- En faisant référence à la qualité de commerçant, dites en quoi consiste le principe de l'unité de patrimoine ?
- 5- Qu'est-ce qu'un apport en industrie ?
- 6- Qu'est-ce qu'une société en participation ?
- 7- Quelles sont les conditions de validité d'un contrat ?
- 8- Citez les vices de consentement d'un contrat.
- 9- Quelle est la différence entre l'hypothèque et le nantissement ?
- 10- Que signifie une clause léonine ?

II - Répondez aux questions suivantes par vrai ou faux

- 1- Un compromis d'arbitrage est une clause qui figure dans le contrat litigieux.
- 2- Les obligations nées à l'occasion du commerce se prescrivent par dix (10) ans.
- 3- Deux époux ne peuvent être associés que dans une société commerciale où ils ne seraient pas tenus solidairement ou indéfiniment des dettes sociales.
- 4- L'apport en nature consiste en un versement immédiat d'une somme d'argent par un associé à l'occasion de la constitution d'une société.
- 5- L'immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier confère à une société commerciale la personnalité morale.